



Guillaume de Saint-Seine est élu à la présidence de France Galop



Les membres du Comité de France Galop, réunis ce mardi 12 décembre 2023, ont élu Guillaume de Saint-Seine à la présidence de France Galop, pour un mandat de quatre ans qui prend effet ce jour.

Guillaume de Saint-Seine a obtenu 29 voix et a été élu au 2^e tour.

Biographie de Guillaume de Saint-Seine

Guillaume de Saint-Seine, âgé de 62 ans, réside à Paris. Il est propriétaire et éleveur de chevaux de course depuis près de 35 ans. Il est membre du Comité de France Galop depuis 2015 et en a été administrateur de 2016 à 2019.

Guillaume de Saint-Seine a mené l'essentiel de sa carrière professionnelle dans le secteur financier, à Paris et Londres, au sein d'institutions bancaires françaises et internationales. Il est actuellement membre du Comité Exécutif et responsable de la relation de son Établissement avec les Grands Clients, principalement des Institutions Financières et Souveraines.

Il est diplômé de l'IEP Paris et titulaire d'un DESS de Finance de Paris IX Dauphine.

En savoir plus sur France Galop



France Galop est une association dotée d'une mission de service public. Elle organise et réglemente les courses de Galop en France afin de contribuer à l'amélioration des races de chevaux de course, de Plat et d'Obstacle, en encourageant l'élevage et l'entraînement. Elle est placée sous la tutelle des ministères de l'Agriculture, du Budget et de l'Intérieur. Ses missions principales sont : élaborer le calendrier français des courses de Galop, garantir la régularité des courses, mener une lutte exemplaire contre le dopage, assurer l'exploitation des cinq plus importants hippodromes nationaux (Auteuil, Chantilly, Deauville, ParisLongchamp et Saint-Cloud), et organiser de grands événements sur ses sites.

Contact Presse France Galop

Hélène Dupuy – hdupuy@france-galop.com – Tél. : 06 30 41 85 89